

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 JANVIER 2019

(Articles L.2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 17 janvier 2019 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune du GRAND-BORNAND, convoqué le 11 janvier 2019, s'est réuni dans la salle consulaire de la Mairie, sous la présidence de Monsieur André PERRILLAT-AMEDE, Maire.

Présents : MMES, MM. André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Michel DELOCHE, Marie-Pierre ROBERT, Didier PERRISSIN-FABERT, Hélène FAVRE BONVIN, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Gabriel PERRILLAT-AMEDE, Solange MISSILLIER, Martial MISSILLIER, Madeleine DAVIET, Bertrand PERRILLAT-AMEDE, Nicolas VULLIET, Laëtitia SOCQUET-CLERC.

Absents ayant donné procuration : M. Marc BOSSE à M. Martial MISSILLIER, M. Henri POCHAT-BARON à Mme Marie-Pierre ROBERT.

Absentes : MMES, Christiane PERRIER, Anne FOURNIER-BIDOZ, Gaëlle PERRILLAT-CHARLAZ, Sandrine PERRILLAT-MONET.

M. Laëtitia SOCQUET-CLERC, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour ajouter à l'ordre du jour de la présente réunion les points suivants :

- Approbation de la convention d'aménagement du domaine skiable sur le secteur des Gettiers avec les propriétaires concernés
- Approbation de la convention d'aménagement du domaine skiable sur le secteur de la Taverne avec les propriétaires concernés
- Demande de subventions d'équipement pour les travaux du stade de biathlon.

L'ordre du jour de la présente réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2018.

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire a informé l'assemblée des décisions intervenues, au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- DEC2018/63 Convention intervenue avec TAKAMAKA pour l'exercice d'une activité hivernale de chiens de traîneaux
- DEC2018/64 Accord-Cadre pour des travaux de VRD intervenu avec COLAS - reconduction n° 1
- DEC2018/65 Accord-Cadre pour des travaux de marquage routier - lot 1 intervenu avec PROXIMARK - reconduction n° 3
- DEC2018/66 Fourniture d'un tapis neige par l'Entreprise FICAP pour un montant de 107000 € HT
- DEC2018/67 Fourniture de sel de déneigement par l'Entreprise ROCK - accord-cadre maximum 28 000 € HT /an
- DEC2018/68 Accord-Cadre pour des travaux de terrassement - lot 1 - intervenu avec l'Entreprise PERILLAT - reconduction n° 1
- DEC2018/69 Accord-Cadre pour des travaux de terrassement - lot 2 - intervenu avec l'Entreprise ANDRE DELOCHE - reconduction n° 1
- DEC2018/70 Accord-Cadre pour des travaux de terrassement - lot 3 - intervenue avec l'Entreprise BENOIT PAYSAGE - reconduction n° 1
- DEC2018/71 Prestations de transports d'ambulances - ALP AMBULANCES - Accord cadre maximum 90000 € TTC
- DEC2018/72 Indemnité coupe de bois travaux en bordure de piste nordique à la Pezerettaz à Mme Ginette BASTARD-ROSSET
- DEC2018/73 Indemnité coupe de bois travaux en bordure de piste nordique à la Pezerettaz à M. Roger MISSILLIER
- DEC2018/74 Indemnité coupe de bois travaux en bordure de piste nordique à la Pezerettaz à M. Florent PERRILLAT-MONET
- DEC2018/75 Indemnité coupe de bois travaux aménagement front neige Gettiers à M. Gilles PESSEY-MAGNIFIQUE
- DEC2018/76 Convention intervenue avec Mme Delphine DOLE pour l'exercice d'une activité de trampoline
- DEC2018/77 Convention cours de patinage 2018-2019 avec Mme Patricia FLEURET
- DEC2018/78 Vente de bois - lot 1 attribué à GAEC DES PAYS DE SAVOIE
- DEC2018/79 Vente de bois - lot 2 attribué au GAEC DES PAYS DE SAVOIE
- DEC2018/80 Vente de bois - lot 3 attribué au GAEC DES PAYS DE SAVOIE
- DEC2018/81 Vente de bois - lot 4 attribué au GAEC DES PAYS DE SAVOIE
- DEC2018/82 Vente de bois - lot 5 attribué au GAEC DES PAYS DE SAVOIE
- DEC2018/83 Vente de bois - lot 6 attribué à M. MISSILLIER Jean-Louis
- DEC2018/84 Vente de bois Les Gettiers à M. ANGELLOZ-NICOUD Alfred

**PRECISION A APPORTER A LA DELIBERATION DU 29 NOVEMBRE 2018
PORTANT COMPLEMENT DE DELEGATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE
EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a chargé Monsieur le Maire, par délégation du Conseil Municipal, prise en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et pour la durée de son mandat de :

- procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux dans la limite des documents suivants : déclarations préalables (DP), permis de construire (y compris portant sur des ERP) pour des opérations entraînant une création de surface de plancher inférieure à 1000 m² et permis d'aménager, DAET, DAAP relatifs à l'aménagement des domaines skiables alpin et nordique.

**APPROBATION DE LA CONVENTION A INTERVENIR AVEC LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE RELATIVE A LA VIABILITE
HIVERNALE DE LA RD4E**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé la convention à intervenir avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie fixant les conditions techniques et financières de réalisation de la viabilité hivernale de la RD4E par la Commune pour le compte du Département.

ACQUISITION DE TERRAINS AU LIEUDIT « L'ENVERS DU CHINAILLON »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé dans le cadre du projet de réaménagement du front de neige des Gettiers, l'acquisition au prix de 10 € le m² des terrains, appartenant à :

- Sandra PESSEY-MAGNIFIQUE, parcelles cadastrées B 2117p1 et 2674p1,
- Catherine PESSEY-MAGNIFIQUE, parcelle cadastrée B 2675.

**APPROBATION DU PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL A
INTERVENIR AVEC LA SOCIETE NR INVESTIMO, LA SCI CORONILLE ET
MME NATHALIE REQUET**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé le protocole d'accord transactionnel à intervenir avec la société NR INVESTIMO, SCI CORONILLE et Mme REQUET matérialisant les engagements réciproques sur l'ensemble des thématiques concernées par les contentieux, et anticipant les projets portés par les parties.

CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ETE 2019

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de créer les emplois saisonniers nécessaires à l'exploitation de la piscine municipale, des tennis et du mini-golf pour l'été 2019.

Il a également décidé de créer les emplois saisonniers pour l'été 2019 afin de renforcer l'effectif des services techniques (cadre de vie) et de la police municipale (ASVP).

Enfin, le Conseil Municipal a décidé de créer :

- 3 emplois contractuels non permanents pour un an au maximum, pour accroissement temporaire d'activité (activité touristique estivale puis organisation de la coupe du monde de biathlon)
- 1 emploi contractuel non permanent pour une durée d'un an au maximum, d'assistant administratif aux services foncier et technique.

APPROBATION DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-SAVOIE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie fixant les conditions d'adhésion de la Commune au service de prévention des risques professionnels.

SOUTIEN DE LA RESOLUTION GENERALE DU 101EME CONGRES DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de soutenir la résolution du 101^{ème} Congrès des Maires, présentée le 22 novembre dernier, et qui rassemble les préoccupations et les propositions des Maires de France. Ce document constitue à la fois la feuille de route de l'année à venir et le mandat pour la négociation que les Maires veulent ouvrir avec le Président de la République et le Gouvernement.

APPROBATION DE LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE SUR LE SECTEUR DES GETTIERS AVEC LES PROPRIETAIRES CONCERNES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé le projet de convention portant autorisation de passage et autorisation d'exécuter des travaux à intervenir avec les propriétaires de terrain concernés par les travaux d'aménagement du domaine skiable sur le secteur des Gettiers.

APPROBATION DE LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE SUR LE SECTEUR DE LA TAVERNE AVEC LES PROPRIETAIRES CONCERNES

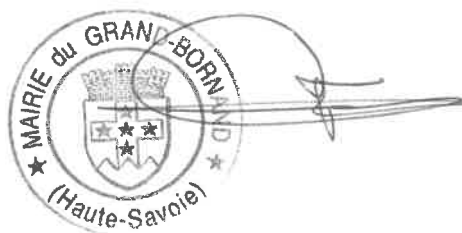
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a approuvé le projet de convention portant autorisation de passage et autorisation d'exécuter des travaux à intervenir avec les propriétaires de terrain concernés par les travaux d'aménagement du domaine skiable sur le secteur de la Taverne.

DEMANDE DE SUBVENTION D'EQUIPEMENT POUR LES TRAVAUX DU STADE DE BIATHLON.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des subventions d'équipement auprès de la Région, du Département et du CNDS pour les travaux d'aménagement des équipements des compétitions de biathlon et a approuvé le programme de travaux pour 2019-2021.

Au Grand-Bornand, le 25 janvier 2019

Le Maire
André PERRILLAT-AMEDE



AFFICHE LE 25 JANVIER 2019.